

**Conseil d'Administration n°3
Lundi 31 janvier 2022**

Président : Monsieur VILLESECHE
Secrétariat : Madame FERLAY et Monsieur VILLESECHE

Membres présents : 18. Le quorum est atteint.
Membres excusés : 1 membre (M Beretti)

Date de la convocation : 19 janvier 2022.

Il est rajouté à l'ordre du jour 3 questions posées par l'APE.

I/ Organisation administrative

- Approbation du PV du CA précédent : oui à l'unanimité des 18 votants.

II/ Organisation éducative et vie scolaire

Arrivée d'un membre (total porté à 19 présents)

- Epreuve orale du DNB session 2022 : Sur proposition du conseil pédagogique, l'épreuve orale du DNB session 2022 sera organisée au collège **le vendredi 24 juin 2022** (pas de cours pour toutes les autres classes).

Vote : Pour : 19 - Contre : 0 - Abstention : 0

Un oral blanc est prévu le jeudi 14 avril après 15 h 00.

Arrivée d'un membre supplémentaire (total : 20)

- Actions du CVC : les membres du CVC se réunissent avec Mme REVIRET, CPE.
Les élèves ont regretté que les enseignants n'aient pas assez joué le jeu de la journée du 16 décembre « pulls moches ». Les élèves (et les personnels administratifs) ont bien participé à cette nouvelle action pour le collège.

Quelques idées de projets ressortent (elles seront à préciser) :

- Sensibilisation aux dégradations dans a cour
- Permettre de faire d'autres journées à thème
- Idée de rajouter dans le carnet de correspondance une page spéciale « autorisation exceptionnelle de sortie » (demande conjointe des élèves et de la vie scolaire)
- Préservation des cèdes centenaires du parc
- Aménagement pour les personnes à mobilité réduite

- Mesures sonores dans la cour :
Cette proposition avait été faite en octobre 2021. Le principal remercie ce travail effectué en coopération avec l'Association des Parents d'Elèves dont un des membres est venu effectuer des mesures. Elles ont été faites avec un sonomètre de classe 1, par temps frais et humide sans pluie avec le parc fermé. Ces mesures se sont réalisées jeudi 9 décembre et vendredi 10 décembre.

Une mesure a été réalisée en début de pause méridienne et l'autre sur une récréation du matin.

Que retenir des résultats obtenus ?

- Sur la pause méridienne (de 11 h 49 à 12 h 14) : le niveau moyen va de 64.8 dB à 88.4 dB. Sachant qu'au-delà de 80 dB, la situation est considérée comme fatigante et pénible pour les élèves et les adultes présents. Il y a même des pointes supérieures à 100.
- Sur le temps de récréation (de 9 h 52 à 10 h 09) : le niveau moyen va de 89.3 dB à 64.8 dB. Sachant qu'au-delà de 80 dB, la situation est considérée comme fatigante et pénible pour les élèves et les adultes présents. Il y a aussi des pointes supérieures à 100

Ces mesures ne font que confirmer que le niveau sonore est beaucoup élevé pour tout le monde présent dans la cour.

Les données techniques qui en résultent doivent permettre de travailler au mieux avec les services du département pour la réfection complète de la cour. Ces travaux sont dans le programme prévisionnel.

- Présentation de la répartition de la **Dotation Globale** pour la rentrée 2022

Le principal donne des informations sur le calendrier de la préparation de la rentrée

- Fin octobre 2021 : remontée des prévisions d'effectifs par le principal
- Début janvier 2022 : prévisions de la DSDEN
- Janvier 2022 : DG
- Mars 2022 : décisions « académiques » sur les postes définitifs (créations/suppressions)
- Mai 2022 : supports PSTG éventuels.
- Fin juin 2022 : réajustements en fonction des effectifs....et donc des supports provisoires !

Les effectifs prévus par DSDEN de la Savoie pour la rentrée 2022 sont :

Niveau 6^{ème} : 108 élèves pour 4 divisions
Niveau 5^{ème} : 145 élèves pour 5 divisions
Niveau 4^{ème} : 124 élèves pour 5 divisions
Niveau 3^{ème} : 103 élèves pour 4 divisions
Effectifs total de **480 élèves** pour **18 divisions**.

La D.G. attribuée au collège est de **496 Heures Postes, 43 HSA et 6 IMP**

Suite au conseil pédagogique du jeudi 20 janvier, la proposition de répartition de la marge est la suivante :

Niveau 6^{ème}

AP Français : +0.5 heure par professeur (élèves choisis – toute la classe n'est pas concernée)

AP maths = + 0.5 heure par professeur (2 professeurs « alignés » se partagent tous les élèves de la classe)

Sciences = 5 groupes sur 4 classes et 1.5 h par matière

Niveau 5^{ème}

AP Anglais = + 0.5 heure par professeur (travail en ½ groupe 1h par quinzaine avec le professeur de la classe)

Sciences : 7 groupes pour 5 classes et 1.5 h par matière

LCA : 2 h

LV2 = 7 groupes sur 5 classes (1 ALL + 2 ITA + 4 ESP)

Collège Jean Jacques Perret

Tél. : 04 85 96 10 70

Mél : ce.0731204m@ac-grenoble.fr

Adresse

3 Bd des Anglais

73100 Aix les Bains

Niveau 4^{ème}

AP maths = + 0.5 heure par professeur (le professeur de la classe a tous les élèves dans 2 groupes par quinzaine)

LCA : 2 h

Euro Anglais : 2 h

LV2 = 6 groupes (1 ALL + 2 ITA +3 ESP)

Niveau 3^{ème}

AP Français = + 0.5 heure par professeur de chaque classe (élèves choisis – toute la classe n'est pas concernée)

AP maths = + 0.5 heure par professeur (2 professeurs « alignés » se partagent tous les élèves de la classe)

LCA : 2 h

Euro Anglais : 2 h

LV2 = 5 groupes (1 ALL + 1 ITA +3 ESP)

Divers

AP EPS = 1 h en plus pour rémunérer en HSE le prof supplémentaire (escalade – piscine -)

Section : 2 h

Atelier parcours Avenir en 3^{ème} : 1 h

Club scientifique : 1.5 h

Le principal soumet au vote la répartition de la DG où il n'apparaît aucune suppression de poste :

Le TRM est en annexe.

Vote : Pour : 20 - Contre : 0 - Abstention : 0

III/ Organisation financière et comptable

2 Conventions sont présentées :

Convention pour l'utilisation du gymnase : convention signée avec le CNVA pour que certains de leurs jeunes adhérents soient accueillis au gymnase du collège les vendredis après-midi jusqu'au 31 avril. Ces élèves seront rassemblés avec les élèves de la section sportive nautisme du collège.

La convention d'occupation est votée à titre gracieux.

Vote : Pour 20 - Contre : 0- Abstention : 0

Convention cadre entre le Département de Savoie et les établissements publics locaux d'enseignement : renouvellement pour 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2022 de la convention EPLE/ Département qui fixe le cadre de l'intervention du Département au sein des collèges.

Vote : Pour 20 - Contre : 0- Abstention : 0

IV/ Questions diverses

L'APE a demandé à ce que le CA puisse répondre aux questions suivantes :

1 : Situation sanitaire

Depuis la rentrée de Janvier, le nombre de cas covid en Savoie ne cesse de flamber. Les adultes, les collégiens et leurs familles sont plus ou moins impactés (nombreuses fois cas-contact ou contaminés).

Plusieurs familles se sont étonnées de n'avoir jamais été prévenues par le collège de la possibilité que leur enfant ait été en contact avec un ou plus élèves covidés dans leur classe alors que le nombre d'absents a été notable sur ces dernières semaines. Beaucoup auraient apprécié être informés d'un éventuel risque afin de prendre des dispositions pour tester de manière préventive leurs enfants et ainsi éviter une contamination intra-familiale ultérieure des membres trop jeunes pour être vaccinés par exemple.

Question : pourquoi ce manque de communication ? N'était-il pas possible d'informer par pronote d'un risque éventuel tout en gardant anonyme l'identité de(s) élève(s) positif(s) ?

Le principal remercie toute la vie scolaire pour le travail fait depuis début janvier pour faire face aux nombreuses absences des élèves et des personnels. Lorsqu'une famille les informe d'un cas positif, la recherche des cas contacts se fait en lien avec la prise de repas au self qui est le seul lieu où les élèves se démasquent. Ensuite, seules les familles des cas contacts sont informées. Il n'y aura pas sur pronote une annonce par classe pour informer de cas positifs !

Le CPE rappelle que, seulement, 30 % des parents en moyenne lisent les messages sur pronote. Il faut bien différencier ce que se fait dans le 1^{er} degré et dans la 2nd degré.

2 : Alertes réglementaires

Les alertes intrusion et incendie ont-elles pu avoir lieu durant ce 1er semestre ?

Y a-t-il eu des difficultés à leur organisation ? à leur maintien ? dans leur déroulement ? du fait du nombre d'élèves du collège (ex : évacuation incendie).

Le principal rappelle que TOUTES les familles ont été informées du déroulement des 2 exercices d'alerte et qu'il est surpris d'une telle question !

Alerte incendie : lundi 18 octobre à 14 h 30. Très bien déroulée avec, en plus, une amélioration du rangement des classes dans le parking « voitures ».

Alerte intrusion : lundi 6 décembre à 9 h30. Défaillance pour lancer l'alerte de l'un des 2 points. Le Conseil Départemental a été averti début décembre de ce dysfonctionnement. Un technicien est passé fin janvier. Cet exercice n'avait pas de scénario et s'est bien déroulé.

2 : Absence récurrents de Mme CARREE.

Beaucoup de parents sont inquiets du nombre d'heures de cours de français non assurés par Mme CARRE durant son absence cumulée de 7 semaines environ. Ces heures seront-elles rattrapées pour assurer une formation équivalente à chaque classe ?

Par qui ?

Mme CARREE, TZR, remplace Mme GILLET (en congé formation jusqu'au 31 janvier 2022). Les arrêtes maladie successifs n'ont pu être remplacés faute de personnel disponible au niveau académique malgré les demandes réitérés par le collège depuis le 14 novembre. Une solution partielle (6 h sur 18 h) a été trouvée en janvier. Mme GILLET, de retour, est consciente que les 4 classes n'ont pas pu aborder certaines thématiques. Elle va tout mettre en œuvre pour faire au mieux.

V/ Informations diverses

Le principal donne les informations suivantes :

- 1 : mardi 1^{er} mars : réunion info post 3^{ème} (prévus le 6 janvier)
- 2 : vendredi 4 mars (6^{ème}3 + 6^{ème} 4 + 6^{ème} 5) : déplacement à l'atelier du gout et des saveurs à TECHNOLAC
- 3 : rencontres parents /professeurs (3/7/8 mars 2022)
- 4 : conseils de classe T2 : 14 mars au 28 mars

5 : KANGOUROU des MATHS : 17 mars

6 : DEFIMOTS : 18 mars

7 : C A n°4 : mardi 29 mars

Pour conclure, le principal informe les membres du CA de son départ en retraite le 31 mars prochain.

Mme Ferlay en profite aussi pour annoncer que, suite à sa réussite au concours des IRA, elle part en formation au 1^{er} mars et donc quitte, elle aussi, le collège.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 25.

Le président
M. VILLESECHE

Les secrétaires
Mme FERLAY / M.VILLESECHE

Annexe : proposition de TRM

Collège JJ Perret

Rentrée 2022

Collège Jean Jacques PERRET- Répartition des Moyens par Discipline										
<u>dotation 2022</u>	Heures / Poste :		496	H.S.A. :	43	539	lundi 31 janvier 2022			
	SUPPORT POSTE	Apport d'H ACTUEL	Demande	TYPE de Demande	Apport d'H ATTENDU	Besoins Matière	UNSS	autre	Besoins Réels	HSA
Lettre Clas	1	18			18	20,00			20,00	2
Lettre Mod	3	54	13	partage avec GRESY	67	69,00			69,00	2
Allemand	0	0	5,5	CSR Clg Marloz	5,5	7,50			7,50	2
Anglais	3	50	10,5	BMP / CSR	60,5	64,50			64,50	4
Espagnol	1	18	5	BMP/CSR	23	25,00			25,00	2
Italien	0	0	12	BMP (Les Bauges)	12	12,50			12,50	0,5
Hist Géo	3	51			51	56,00		1	57,00	6
Mathématiques	4	69			69	73,50			73,50	4,5
Technologie	1	18	10	BMP	28	31,50			31,50	3,5
S.P.C.	1	18	13	BMP / CSR	31	31,50		1,5	33,00	2
S.V.T.	2	34	-3	CSD	31	30,50		2,5	33,00	2
Educ. Mus	1	15	3	BMP / CSR	18	18,00			18,00	0
Arts Plast	1	18		GRESY	18	18,00			18,00	0
E.P.S.	3	54	10	PSTG	64	58,00	10,5	3	71,50	7,5
Total	24	417	79		496	515,50	10,5	8	534	38